

Edité le : 09/01/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

ROUTE DE PUY GUILLAUME  
63300 DORAT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE23-2370	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT du PUY-DE-DOME
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2301-20502-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00201169
<b>N° Analyse :</b>	00201883	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	LE MAS (ST VICTOR) PSV FLOTTANT D2	<b>Code PSV :</b>	<b>000006974</b>
<b>Localisation exacte :</b>	Mr BRUNEL CUISINE ROBINET MITIGEUR		
<b>Dept et commune :</b>	<b>63 SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 45,9373446800</b>	<b>Y : 3,5843472000</b>	
<b>UGE :</b>	0334 - SIEA RIVE DROITE DE LA DORE		
<b>Type d'eau :</b>	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b>	D2CNP
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIEA RIVE DROITE DE LA DORE ROUTE DE PUY GUILLAUME 63300 DORAT	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	LE MAS (ST VICTOR)	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 06/01/2023 à 08h36 Réception au laboratoire le 06/01/2023 à 20h33 Prélevé par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	001790

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 06/01/2023 à 20h33

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques</b> <i>Métaux</i>							
Nickel total au 1er jet	63D2CNP	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20	#

Edité le : 09/01/2023

Identification échantillon : LSE2301-20502-1

Destinataire : SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Plomb total au 1er jet	63D2CNP	5	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		#
Cuivre total au 1er jet	63D2CNP	0.230	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0	#

**63D2CNP** ANALYSE (D2CNP) Cu, Ni ,PB 1er JET (ARs63-2022)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Nicolas ROUX  
Valideur technique

